

Competition Tribunal



Tribunal de la concurrence

Date : Le 14 septembre 2016

Objet : CT-2016-003 - CarGurus, Inc c Trader Corporation

Directive aux avocats (expéditeur : juge Gascon, président)

À la suite de la demande par courriel de l'avocat de CarGurus, Inc datée du 13 septembre 2016 et de la discussion qui a suivie avec l'avocat de Trader Corporation confirmant le consentement de cette dernière à la demande, le Tribunal a décidé de reporter sa décision quant à la demande de permission de CarGurus à la lumière des discussions tenues par les parties pour régler le différend. Le Tribunal accepte donc par les présentes de suspendre sa décision jusqu'à la fin de la journée du 30 septembre 2016.

Les parties doivent informer le Tribunal de l'état d'avancement de leurs discussions visant à régler le différend au plus tard le 30 septembre 2016.

Le Tribunal tient à aviser les deux parties que sa décision est en voie d'être finalisée et qu'elle devrait être rendue prochainement, avant la fin de la semaine en cours. Par conséquent, si l'une des parties souhaite demander la publication de la décision avant le 30 septembre 2016, le Tribunal serait en mesure de le faire sans délai.

Joseph (Jos) LaRose
Deputy Registrar / Registraire adjoint
Competition Tribunal / Tribunal de la concurrence
600-90 Sparks, Ottawa (Ontario) K1P 5B4
Tél. : 613-954-0857